

100	UTBM service communication	Dépêche aef n°147787	lundi 4 avril 2011
		24h - Aire Urbaine	IDEX - PRES - initiatives d'excellence



Dépêche n°147787

Dijon, Lundi 4 avril 2011, 11:42:24

Alexandra Caccivio

Ligne directe: 03 80 77 04 07

I dex : Sophie Béjean affiche sa confiance face à « la capacité du pays à reconnaître l'excellence ailleurs que dans les grands pôles »

« Le PRES Bourgogne Franche-Comté n'a pas été retenu à cette étape. Toutefois, l'audition de son dossier idex a 'impressionné' le jury qui croit dans les capacités et le dynamisme de l'équipe du PRES. » C'est ce qu'indique le PRES lundi 28 mars 2011 dans un communiqué. Le texte précise également : « La présentation orale devant le jury international a été déterminante et elle a permis de donner de réelles chances au projet pour la prochaine vague, attendue dans les prochains mois. (...) L'équipe projet prépare dès à présent sa candidature pour la deuxième vague idex. Les avis officiels du jury seront rendus dans les prochaines semaines et elle engagera le travail immédiatement pour répondre à ses recommandations. »

Interrogée par AEF, Sophie Béjean, la présidente de l'université de Bourgogne, indique que « la décision du jury ne remet pas en cause le fonctionnement du PRES, conçu avant que l'on ne parle du grand emprunt, avec des partenaires qui se sont investis et qui sont toujours là ».

« Certes nous ne sommes pas dans les premiers favoris, dit-elle. Mais nous avons montré au jury que nous étions capables de fédérer et d'être dynamiques. Nous sommes maintenant devant l'épreuve du temps. Il nous faut montrer que nous continuons d'avancer et que nous sommes une valeur sûre. (...) Beaucoup d'entreprises sont venues nous rejoindre. Rien que sur l'idex, ce sont plus de 30 entreprises qui se sont engagées à apporter des crédits, à hauteur des crédits de l'État. Ces partenaires attendent beaucoup de nous et nous allons continuer à avancer avec eux. »

« NOUS SOMMES ÉLIGIBLES »

Sophie Béjean affirme que le PRES « ne complexe pas du tout » face aux dossiers retenus. « Nous améliorerons nos projets pour la deuxième vague et en déposerons de nouveaux. Nous avons déjà gagné des équipex, nous sommes impliqués dans cinq cohortes. Pour l'idex, l'échange avec le jury a été passionnant et il m'a permis de voir le chemin que nous avons parcouru en quelques années. C'est un chemin ascendant pour nos pôles scientifiques et nos relations avec le monde économique ; dans certains domaines, notre production a augmenté de 60 % en cinq ans. Et dans cette dynamique, nous entraînon nos étudiants, dont plus de 50 %, dans nos établissements, sont boursiers. Pouvoir donner de l'ambition à ces jeunes, c'est extrêmement stimulant, en même temps qu'une vraie responsabilité sociale. »

« Nous n'avons pas pêché, poursuit-elle. Au contraire nous avons créé une certaine surprise. Je pense que nous n'étions pas attendus parmi les pôles éligibles. Maintenant, peut-être ne sommes-nous pas attendus, mais je pense que nous sommes éligibles. J'ai confiance en ce jury et, peut-être aussi, en la capacité de notre pays à reconnaître l'excellence ailleurs que dans les grands pôles nationaux, pour peu qu'on innove, qu'on aille chercher les partenariats et les compétences à l'international... »

Le PRES Bourgogne Franche-Comté vise une idex mobilisant un budget total de 590 millions d'euros. Le dossier a été rédigé par des équipes projet polyvalentes, constituées notamment de

scientifiques et de responsables de formation. « Nous avons eu recours à un cabinet conseil essentiellement pour la mise en forme, dit Sophie Béjean. La partie financière a également été réalisée par nos services. Je me suis personnellement très impliquée dans la rédaction. Il n'y a pas une étape qui n'ait été validée par nous. Même les tableaux qui figurent dans le dossier ont tous été passés en revue. »

Contact : Université de Bourgogne, Dominique Annet, directrice de la communication, 03 80 39 50 07, communication@u-bourgogne.fr

À lire aussi

[URGENT. Idex : le MESR et le CGI confirment officiellement la liste des 7 projets pré-sélectionnés](#)

AEF n° 147508 du Vendredi 25 mars 2011

[URGENT. Investissements d'avenir : les 17 projets d'idex remporteraient 89 labex lauréats](#)

AEF n° 147370 du Jeudi 24 mars 2011

[Idex : le PRES Bourgogne Franche-Comté positionne son projet comme un « laboratoire de la gouvernance universitaire »](#)

AEF n° 143038 du Mardi 25 janvier 2011

[PRES Bourgogne-Franche-Comté : des labex « pénalisés » par des évaluations de l'Aeres « déjà anciennes » \(Sophie Béjean, présidente\)](#)

AEF n° 147743 du Lundi 4 avril 2011

Cette dépêche fait partie du dossier :

[Les idex \(2010-2011\)](#)

Dépêche n° 147787 © Copyright AEF - 1998/2011 - 71207

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF.